

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Pyrénées
135 allée de Brienne
31000 Toulouse
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

COMMUNE DE SEIX

3 place Pierre-Gaston-Tourelle
09140 Seix
05 61 66 83 55
mairie.seix@orange.fr

LES AMIS DE LA CHAPELLE

Sise à la Mairie,
3 place Pierre-Gaston-Tourelle
09140 Seix
contact@chapelle-seix.fr

FONDATION



► Je donne !

Pour la
restauration de

LA CHAPELLE NOTRE DAME DE PITIÉ À SEIX

SEIX (09140)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration de la Chapelle Notre Dame de Pitié

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La Chapelle Notre Dame de Pitié est implantée en limite du bourg de Seix et domine le village.

C'est un édifice composé d'un plan à vaisseau unique se terminant par un chevet plat, de deux chapelles, et d'un arc-doubleau marquant la séparation entre le chœur et la nef, accentuée par une différence de niveau de sol.

Son architecture retrace la richesse de son décor des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. La Chapelle est dotée d'une piéta du XVe siècle classée au Monument Historique. La totalité des voûtes et des élévations ont reçu un décor peint d'une qualité, d'une variété et d'une ampleur exceptionnelle. Les baies sont ornées de vitraux et les autels présentent un décor néogothique tout à fait caractéristique de la mode du dernier tiers du XIXe siècle.

L'ensemble de l'édifice est couvert en tuile canal, toiture traditionnelle des Pyrénées Ariégeoises, et les façades sont enduites à la chaux sous les Génoises et encadrées par des chaînages en pierre de taille.

◆◆ LE PROJET DE RESTAURATION

Aujourd'hui, la Chapelle souffre des outrages du temps, les arcs-doubleaux de la voûte de la nef et les arcs diagonal des voûtes des deux chapelles sont fracturés. Il devient urgent de mettre en place leur étaie et élévations pour la mise en sécurité, ainsi que d'étayer les deux réservations des confessionnaux.

◆◆ LA MOBILISATION

La commune de Seix et l'association « Les Amis de la Chapelle » sont mobilisés pour cette première phase de réhabilitation en vue d'un futur programme d'ensemble destiné à la restauration globale de cet édifice religieux. Grâce à vos dons, vous pouvez vous aussi soutenir la préservation de ce précieux patrimoine religieux local avec cette souscription.

Montant des travaux	10 300 €
Objectif de collecte	2 000 €
Début des travaux	2022

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de LA CHAPELLE NOTRE DAME DE PITIÉ À SEIX

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/582

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
LA CHAPELLE NOTRE DAME DE PITIÉ À SEIX

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Crédit photos © Fondation du Patrimoine

